

## **MANIFESTE des associations de productions audiovisuelles de France**

Les temps changent :

La révolution technologique du numérique en marche depuis près de 50 ans transforme les techniques de la production et de la diffusion audiovisuelle à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un processus de socialisation par la technologie numérique, l'interactivité, le réseau. Aujourd'hui, une part considérable des productions audiovisuelles prolifèrent sur Internet, participant pleinement à l'évolution de la culture grâce à leurs contenus artistiques, humoristiques, etc.

Le numérique prolonge et accentue la production d'image dans « l'ici et l'ailleurs », l'œuvre quelle que soit sa forme, animée ou non, se trouve être le résultat d'un calcul rendu visible par la machine sur divers types de supports : écran, vidéo projection, télévision, papier, etc. Ces travaux numériques lorsqu'ils sont destinés au réseau « voyagent » à la vitesse de l'électricité grâce à la toile mondiale Internet.

Mais la caractéristique fondamentale qui distingue la création audiovisuelle numérique des formes de représentation qui l'ont précédée est bel et bien le fait que c'est une pratique du « ça peut-être » et non plus du « ça a été ». Nous entendons par là que cette pratique artistique se trouve être en mesure de constamment être transformée, récupérée, détournée, par un nombre toujours croissant de praticiens. La notion de temps, comme celle de l'évolution de l'œuvre n'intervient plus, il s'agit ici d'affirmer une primauté accordée au processus et non plus à l'œuvre achevée.

On peut se réjouir de la diversité des productions élaborées et visibles via Internet, espace virtuel de diffusion. Il est un fait incontestable que jamais dans l'histoire de l'art autant d'images ne furent produites et données à voir à un nombre toujours croissant de spectateurs internautes. Parallèlement, il nous est également nécessaire de constater ici qu'un grand nombre d'associations de production audiovisuelle sont nées durant les 20 dernières années.

En regard des évolutions et des spécificités signifiées ci-dessus, il nous semble urgent de formuler une évidence : les modes de financement du secteur de l'audiovisuel en France ne sont plus en adéquation avec le système même de la production et de la diffusion. Aussi, il est

temps d'envisager plus de moyens, de permettre à nos structures associatives d'exister et de produire en créant un Fonds de Soutien à l'Expression Audiovisuelle Numérique.

Nos structures associatives de productions audiovisuelles sont aujourd'hui les structures d'accueil privilégiées des « premiers projets » de films. Nombreux sont les premiers films, documentaires, courts-métrages, clips, films expérimentaux etc, soutenus, voir entièrement portés par des associations qui évoluent jusqu'à devenir des structures dites de « **pré - professionnalisation** ».

À l'égal des radios libre qui dans les années 80 parvinrent à obtenir la création du FSER (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique) nous demandons à l'ère du numérique la création d'un **Fonds de Soutien à l'Expression Audiovisuelle Numérique**.

C'est également pour cela que nous souhaitons inventer une fédération nationale des associations de création audiovisuelle numérique capable de questionner les pouvoirs publics, de rendre visible l'ensemble des projets développés, et d'envisager les évolutions que ces technologies et techniques de production promettent.